



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

La Ministre

NOTE CIRCULAIRE N° 010/MINESU/CAB.MIN/SASM/MMK/2025
DU 19/03/2025 A L'ATTENTION DES CHEFS D'ETABLISSEMENTS ET
MEMBRES DES COMITES DE GESTION DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET
PRIVES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE

**CONCERNE : SENSIBILISATION DES ETUDIANTS AU SEIN DES
ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
UNIVERSITAIRE DURANT CETTE PERIODE DE GUERRE
D'AGRESSION A L'EST DU PAYS.**

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements et Membres des Comités de Gestion,

Il s'observe depuis un certain moment qu'une série d'initiatives de rassemblements d'étudiants tant sur les sites des établissements qu'en dehors de ceux-ci, sont prises par des personnalités politiques, voire scientifiques du pays, en réponse à la mobilisation décrétée par le **Président de la République, Chef de l'Etat, Commandant Suprême des Forces Armées de la République Démocratique du Congo, de la Police Nationale et des Forces de Sécurité, Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, en soutien à nos vaillantes Forces Armées et patriotes Wazalendo, engagés au front contre l'agresseur rwandais et ses supplétifs terroristes du M23/AFC.

Tout en saluant ces initiatives patriotiques qui rentrent dans le cadre de la sensibilisation de la jeunesse estudiantine, véritable fer de lance de notre pays, je tiens à vous rappeler le devoir qui vous incombe par rapport à leur encadrement.

Ainsi, je vous prescris, dans le respect du calendrier académique en cours, les mesures suivantes :

- 1) La nécessité d'amener la jeunesse estudiantine à s'intéresser aux activités paramilitaires ou à intégrer volontairement les FARDC directement ou travers la structure dédiée, à savoir : la Réserve Armée de la Défense « R.A.D. », dont la première promotion pilote a été constituée des étudiants venus des établissements de Kisangani et Goma, pour leur formation, avec succès, au Centre d'instruction de BENGAMISA dans la Province de la TSHOPO ;
- 2) Tout en assurant la formation des étudiants au moyen des enseignements scientifiques de qualité, chaque enseignant devra y ajouter, dorénavant, une exhortation sur l'éveil patriotique et la défense de l'intégrité territoriale du pays ;

- 3) A ce titre, chaque enseignant est tenu de prendre, au début de ses enseignements du jour, un temps raisonnable pour sensibiliser les étudiants sur l'amour de la patrie, la cohésion et l'unité nationales.

Il est important que chaque enseignant puisse maintenir le flambeau du patriotisme allumé afin de garder en éveil la jeunesse estudiantine. D'où, une observance stricte de cette mesure et son suivi par les autorités (du département, de la faculté/Section et du Comité de Gestion) dans l'intérêt supérieur de la nation ;

- 4) Toute initiative de rassemblement d'étudiants doit être encadrée par le Comité de gestion, qui associe et responsabilise, à cet effet, la Coordination estudiantine pour l'organisation et le suivi des recommandations qui en seront issues ;
- 5) Le Comité de Gestion est tenu d'informer la tutelle de toute initiative de rassemblement d'étudiants sur le site ou en dehors de l'établissement, pour appréciation, et participation ou accompagnement, le cas échéant ;
- 6) Un rapport circonstancié est obligatoirement dressé et transmis par le Comité de Gestion à la tutelle, dans les soixante-douze heures suivant la réalisation de l'activité, en y faisant ressortir les forces et faiblesses ainsi que les éventuelles recommandations pour l'avenir ;
- 7) L'organisation des Conférences et des journées de sensibilisation ainsi que celle des émissions radio-télévisées demeurent les moyens recommandés en permanence, par-dessus les initiatives à mener par les éminentes personnalités pour communier avec les étudiants, non seulement durant cette période, mais aussi après la victoire certaine qui se profile.

Sur ce, j'en appelle, par votre entremise, à la vigilance et à l'implication de tous les acteurs de la Communauté de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (les personnels Académique, Scientifique, Administratif, Technique et Ouvrier ainsi que la coordination estudiantine), en vue de pérenniser cet élan patriotique dans nos milieux et de continuer à apporter notre soutien, sans faille, au Président de la République, Chef de l'Etat, aux vaillantes FARDC et aux populations sous les zones de combats, parmi lesquelles les enseignants, les administratifs et les étudiants. « **LA PATRIE OU LA MORT : NOUS VAINCRONS** ».

Fait à Kinshasa, le **19 MARS 2025**

Prof. Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse



Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) : 6-8, Boulevard Colonel TSHATSHI

B.P. 5429 KINSHASA/GOMBE, RDC

Contact : +243 898951105 ; +243 810190608 ; E-mail : cabetesurs_rdc@yahoo.fr